

Info Seyssins

N°254

Novembre • Décembre 2024 / Janvier 2025

seyssins.fr

Future médiathèque : Découvrir pour se projeter



P.8 Église St-Martin :
La collecte est lancée

P.10 Propreté urbaine :
Stop aux incivilités

P.13 Risques majeurs :
Tous acteurs !



UN VISAGE, UN MÉTIER

Johann

Responsable des terrains de sport

Chaque année, Johann et ses collègues passent 400h à tondre les 3 terrains de Beauvallet et les parcs de la ville, 600h à décompacter et scarifier, 200h à sabler et carotter, 400h à tracer les terrains... des missions indispensables pour garantir la bonne pratique des activités sportives des Seyssinois et des associations. Le tout en zéro phyto !

À VOS CÔTÉS,
DES AGENTS ENGAGÉS
AU QUOTIDIEN

Carnet

■ NAISSANCES

Aïka MDJASSIRI, le 29 août
Elhadj DIAKITE, le 7 septembre
Charlie GRAS, le 17 septembre
Wael KHIMECHE, le 2 octobre

■ MARIAGES

Camille HERVE et Pierre PAGNY, le 10 août
Cynthia CALCAGNI et Christophe DOMINGUES,
le 7 septembre
Justine CHEVALIER et Emilien LAURENT,
le 7 septembre
Pauline CHOFFEL et Nathan DUHAMEL, le 7 septembre

Jenna BOUKHERROUBA et Abd-Allah HACHANI,
le 7 septembre
Sarah TIERCELIN et Mathias MARTINEZ,
le 28 septembre
Agathe DELPECH et Trystan GIRON, le 5 octobre

■ DÉCÈS

Odette DUMOLARD née CARRON, le 9 août
Michèle COMTAT née FLEUROT, le 13 août
Michel RULFO, le 16 août
Laurence BAUMELA née SACCOMANI, le 22 août
Eliane GLASSON née GARIOUD, le 10 septembre
Alireza DORFESHAN, le 15 septembre

René COLLOMB-MURET, le 16 septembre
Gérard GRUBER, le 22 septembre
Mireille BLAMPIGNON née ESCALON, le 23 septembre
Ginette ARNAUD née GOUY-PAILLER, le 29 septembre
Georges IMBAULT-HUART, le 30 septembre
Claudia FIAT, le 2 octobre
Cosimo RANDAZZO, le 4 octobre
Octave WATTEBLED, le 5 octobre
Joseph BALDINO, le 6 octobre
Luigi MISCIOSCIA, le 6 octobre

seyssins.fr   

INFO SEYSSINS N°254 • NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2024 / JANVIER 2025

Directeur de la publication Fabrice Hugelé / Rédacteur en chef Freddy Nervesa / Mise en page Séverine Périllat / Rédaction Freddy Nervesa / Faisal Mostadi / Ont collaboré à ce numéro UAS / LEJS / Associations seyssinoises / Photos et illustrations Service communication de la ville de Seyssins / Grenoble Alpes Métropole, Fanny Soler, Associations Seyssinoises / Impression Cédigraphe, 116, avenue de la République 38320 Bresson / Distribution Ville de Seyssins / Dépôt légal À parution n° ISSN 0999-8462 / Tirage 4200 exemplaires. Ce document est réalisé par le service communication de la ville de Seyssins / Contact 04 76 70 39 16 ou service.communication@mairie-seyssins.fr



Le mot du maire

Alors que le mois d'octobre se termine et avec lui la campagne d'Octobre Rose, nous débutons celle de Novembre Bleu. Ce profond élan de solidarité qui traverse notre commune m'amène à évoquer l'importance de la solidarité et du soutien mutuel au sein de notre ville. Ces initiatives nous rappellent non seulement l'importance du dépistage, mais aussi notre responsabilité collective envers celles et ceux qui traversent des épreuves difficiles. En unissant nos efforts, nous renforçons le tissu social de Seyssins, un atout précieux dans nos vies.

La qualité de vie à Seyssins est le résultat d'un engagement partagé entre élus, services municipaux et vous, citoyens. Chaque jour, nous œuvrons ensemble pour renforcer notre niveau de vie, que ce soit en matière de services, d'espaces publics ou d'infrastructures. Notre cadre de vie, si agréable et attractif, se construit à travers des projets réfléchis et durables.



Dans cette dynamique, je suis particulièrement heureux de voir progresser des projets significatifs comme celui de notre médiathèque qui pourra accueillir davantage de publics et enrichir l'offre culturelle de notre commune. De même, la rénovation de l'église Saint-Martin, datant du Moyen-Âge dont les chapiteaux sont classés Monuments Historiques depuis 1908, charge notre ville de vitalité culturelle par son historicité. Ces lieux ne sont pas seulement des bâtiments, ils sont des symboles de notre identité et de notre patrimoine commun, des

espaces de rencontres et d'échanges. Ils représentent notre volonté de bâtir une ville à la fois moderne et respectueuse de son histoire.

Je tiens également à souligner la réouverture du Repair Café, qui incarne parfaitement notre engagement envers une économie circulaire et durable. Cet espace permettra de promouvoir la réutilisation et le partage de compétences, tout en renforçant les liens entre les Seyssinois. C'est un exemple concret de ce que nous pouvons accomplir ensemble, en conjuguant innovation et tradition, en préservant notre patrimoine et en bâtissant un avenir ensemble.

Forts de ces initiatives, continuons à travailler pour faire de Seyssins un lieu où chacun peut s'épanouir. Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement dans cette belle aventure collective.

Avec mes cordiales pensées,

Fabrice Hugelé

Maire et président du Centre Communal d'Action Sociale



October





retr



ose

Ensemble contre le cancer

En octobre, mois dédié à la lutte contre le cancer du sein, la ville a mené plusieurs actions de sensibilisation pour rappeler l'importance du dépistage. Après l'installation en entrée de ville d'un ruban rose, confectionné par les services techniques, le pôle action sociale du CCAS, avec le soutien de l'association Seyssins Couture, a préparé plus de 300 rubans. Ces derniers ont, par la suite, été distribués devant les établissements scolaires

et devant le CCAS, lors d'une campagne de terrain menée par Samia Karmous, élue en charge de l'égalité femmes/hommes, du handicap et de l'accessibilité. Enfin, des balades solidaires ont été organisées dans le parc François-Mitterrand, le 19 octobre, en présence des familles seyssinoises et des joueuses du FCG Amazones, marraines du centre de cancérologie de la femme du CHU de Grenoble-Alpes.

L'École de la République a besoin de vous !

Pourquoi ne pas devenir Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) ? Les DDEN sont des bénévoles, retraités ou actifs, issus de tout milieu socio-professionnel, nommés par le Directeur académique.

Leur indépendance leur permet d'exercer un rôle de médiation et de coordination entre les différents membres de la communauté éducative. À la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves, membre de droit du Conseil d'école, leur avis peut être déterminant. Ainsi, ils peuvent aider à résoudre certaines situations avec pour seul objectif : l'intérêt majeur de l'enfant.

Leur fonction s'étend dans divers domaines : hygiène, locaux, restauration, mobilier, installations sportives, matériel d'enseignement, transports, périscolaire, sécurité... La pédagogie n'entre pas dans le champ de leurs compétences car elle reste le domaine des enseignants. Pour les DDEN, la laïcité est un principe républicain et un objectif permanent de leur engagement. Ils s'engagent pour l'École de la République qui doit être l'investissement essentiel pour l'avenir de la Nation. Tout citoyen de nationalité française de plus de 25 ans peut devenir DDEN.

N'hésitez pas à prendre contact auprès des DDEN de la rive gauche du Drac et du Vercors :
ddencantonfontaine@free.fr ou
au 06 35 94 76 55.

Laïcité

Un référent pour Seyssins

Au regard du décret du 23 décembre 2021, le maire, Fabrice Hugelé, a désigné François Gilabert, conseiller municipal indépendant, comme référent laïcité à l'occasion du conseil municipal du 30 septembre.

Selon l'article n°5 de ce décret, le référent laïcité exerce les missions suivantes : le conseil aux agents publics sur des situations individuelles ou sur des questions d'ordre général ; la sensibilisation et la diffusion du principe de laïcité au sein de l'administration ; l'organisation de la journée de la laïcité le 9 décembre. À Seyssins, François Gilabert, veillera à l'application de ces principes avec comme leitmotiv l'échange et la pédagogie pour accompagner le monde associatif, les enseignants et les agents de la commune. Pour l'élu, « la laïcité protège la liberté de conscience, participe à lutter contre les discriminations et les violences et garantit la neutralité et l'impartialité de l'État. Elle n'est pas coercitive mais une grammaire commune pour l'apaisement de la citoyenneté ».

Et d'ajouter « Je me tiens bien entendu disponible pour évoquer ce sujet sensible et expliquer, comme ce sera le cas lors des prochaines Assises de la vie associative en janvier 2025 ».



La laïcité protège la liberté de conscience, participe à lutter contre les discriminations et les violences



Accueil des nouveaux habitants

Pour rappel, la cérémonie d'accueil des nouveaux seyssinois se tiendra le samedi 16 novembre à 11h à l'espace Victor-Schoelcher (89, avenue de Grenoble).

Si vous vous êtes installés après le 14 octobre 2023, pensez à vous inscrire en remplissant le formulaire en ligne (seyssins.fr > rubrique « Démarches » > « Nouveaux arrivants »).

À très vite !



Réparer plutôt que jeter

Avec pour objectif de donner une seconde vie à nos petits appareils du quotidien (petits électroménagers, jouets, lampes...) et de créer du lien social, le CCAS a constitué un groupe de réparateurs bénévoles pour animer un Repair Café.

Un lieu de rencontre ouvert à tous, où les habitants viennent faire réparer leurs objets en panne dans une ambiance conviviale.

Ce Repair Café se tiendra les 2^e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h, hors vacances scolaires, en salle Simone Veil dans l'ÉcoQuartier de Pré Nouvel (63, avenue

de Claix). En cas de réparation, une participation de 5 euros vous sera demandée.

Au-delà de donner un second souffle à un objet et du bénéfice financier, vous diminuerez votre impact sur l'environnement et réduirez le poids total de vos déchets.

Le premier rendez-vous se tiendra le mercredi 13 novembre... et c'est en entrée libre, sans rendez-vous ! Plus d'informations auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 04 76 96 03 25.



Dans les kiosques

Nous vous avons présenté le travail de l'écrivaine seyssinoise Michèle Bès dans l'Info Seyssins n°251 d'avril et mai 2024.

Après *Selena* et *Là où tout bascule*, l'autrice se replonge dans ses années fac au travers d'un récit initiatique. *Mes années Campus* raconte l'histoire passionnante d'une étudiante de 17 ans qui, au travers d'échanges épistolaires avec sa grand-mère « Manou », ancienne étudiante au campus de Grenoble, offre une réflexion sur les évolutions sociales et technologiques.

Éditions Le Lys Bleu – Dans toutes les librairies

Église Saint-Martin, la collecte est lancée



Fabrice Hugelé, maire de Seyssins, Denis Bellon, délégué départemental de la Fondation du patrimoine et Bernadette Cadoux-Delachenal, déléguée territoriale de la Fondation du patrimoine, en présence de Jean-Marc Paucod, adjoint à la culture et au patrimoine, de Julie de Breza, adjointe à l'environnement, au développement durable et à l'urbanisme, et de Délia Moroté, conseillère municipale en charge du devoir de mémoire, signaient le 9 septembre la convention marquant le lancement officiel de la collecte de dons pour la rénovation, la préservation et la mise en valeur de l'architecture de l'église Saint-Martin. Une collecte participative qui en appelle aux particuliers et aux entreprises locales souhaitant contribuer à la restauration de l'édifice et à la bonne tenue de ce projet patrimonial, mémoriel et historique (voir notre article dans le journal des mois de septembre et octobre 2024).

Pour mettre en lumière notre patrimoine local, une visite de l'église Saint-Martin a été organisée à l'occasion des Journées européennes du patrimoine le samedi 21 septembre.

Le public, venu nombreux, a pu découvrir l'histoire de l'édifice roman grâce aux explications éclairées de Jean-Paul Jaymond, et des autres membres du groupe de travail patrimoine.





Concert des musiciens Eric Longsworth et Daniel Mille, le mardi 15 octobre dans le cadre de la programmation culturelle commune Les Vagabondes, des villes de Seyssins et Seyssinet-Pariset.

Sacrée musique

Bien plus qu'un lieu cultuel, l'église Saint-Martin est aussi un lieu culturel. Chaque année, le temps d'une soirée, l'église se transforme en un espace propice à la découverte de spectacles et de musique en tout genre : chorale, musique classique, gospel, musique du monde, jazz...

Du fait de son architecture, l'église de style roman présente des qualités acoustiques exceptionnelles. Les jeux de réflexions et de réverbérations, jouent en effet un rôle-clé dans la propagation du son. La travée de chœur et l'abside à plan semi-circulaire, réservées traditionnellement pour les messes, se changent en scène et accueillent les chanteurs et instrumentistes. La nef centrale fait, quant à elle, office de salle lors des représentations et peut accueillir jusqu'à 150 personnes.

Par ailleurs, l'église, dont les chapiteaux romans du XII^e siècle sont classés Monuments Historiques depuis 1908, fait aussi l'objet de visites patrimoniales pour découvrir l'histoire de cet édifice et sa configuration architecturale rare en Dauphiné.



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Saint-Martin à Seyssins

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur le site internet

www.fondation-patrimoine.org/101111
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Rhône-Alpes, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Saint-Martin à Seyssins

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

C'est du propre !



Depuis le début de l'année, les agents des services techniques de la ville ont collecté plus de 140 tonnes de déchets jetés sur les voiries.

Un chiffre élevé alors qu'il existe des solutions pour réduire l'impact sur l'environnement et sur le cadre de vie des Seyssinois. Focus.

Ayez donc le bon réflexe, ne jetez pas vos déchets au sol !

Cette habitude nuisible a des conséquences désastreuses sur l'environnement puisque les déchets, en particulier les plastiques, finissent souvent dans les égouts, les rivières et finalement dans les océans, et causent des dommages irréversibles à la faune.

Au-delà, de l'aspect environnemental, le manque de civisme nuit à la santé

publique et à l'esthétique de la commune. Les déchets attirent en effet les nuisibles et peuvent obstruer les systèmes de drainage, augmentant le risque d'inondations. Utilisez donc les nombreuses poubelles mises à votre disposition ou rendez-vous en déchèterie.

Les agents de propreté en première ligne

Tous les matins, 4 agents de l'équipe

propreté urbaine et 4 agents de l' Afiph (association familiale de l'Isère pour personnes handicapées) partenaire de la commune, sillonnent l'ensemble du territoire pour rendre votre ville plus propre. Munis de pinces, balais et pelles, ils s'activent pour collecter les déchets, vider les corbeilles, poubelles et cendriers et retirer les dépôts sauvages en pleine nature ou ceux aux abords des points d'apports volontaires. Un travail

complété par la balayeuse municipale qui, en rotation toute la journée, collecte un maximum de déchets présents sur les routes et espaces publics communaux. Outre ces actions du quotidien, les agents participent également à des campagnes de sensibilisation, comme l'opération « Nettoyons notre ville » du Conseil Municipal Jeunes, pour encourager les citoyens à adopter des comportements respectueux de l'environnement.

Ces derniers jouent donc un rôle fondamental dans le maintien de la propreté de la ville. Souvent méconnues, leurs missions sont pourtant essentielles pour garantir un environnement sain et agréable. Pensez-y ! ♦



La balayeuse municipale en action lors d'une matinée de sensibilisation au tri des déchets auprès d'élèves de maternelle.

140

Tonnes de déchets jetés sur les voiries



Le saviez-vous ?

Jeter ou abandonner vos déchets sur la voie publique, ou déposer vos déchets (mégot, sac poubelle, déchets vets...) sans respecter les règles de collecte, vous expose à une amende.

Pour le non-respect des règles de collecte des déchets, l'amende est de 35 euros, à régler dans les 45 jours. Au-delà de ce délai, l'amende est de 75 euros.

Pour l'abandon de déchets, l'amende s'élève à 135 euros, à régler dans les 45 jours. Au-delà, l'amende passe à 750 euros.

Bon à savoir : L'amende peut aller jusqu'à 1 500 euros, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Bon à savoir



En porte à porte

Grenoble Alpes Métropole dispose d'un service de proximité pour collecter devant chez vous vos objets volumineux, ou encombrants, lorsque qu'il vous est impossible de les apporter en déchèterie ou de les donner à une association spécialisée. Ce service de collecte gratuit, réservé aux habitants des 49 communes de la métropole grenobloise, est disponible uniquement sur rendez-vous. Pour vous inscrire et bénéficier de ce dispositif, il vous suffit de remplir le formulaire en ligne sur grenoblealpesmetropole.fr > Mon quotidien, ma Métropole > Gérer mes déchets ou par téléphone au 0 800 500 027 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h)

Vous serez ensuite contacté sous 72h par téléphone pour valider votre éligibilité au service et pour convenir d'un rendez-vous en votre présence.

©Grenoble Alpes Métropole

NFO SEYSSINS • Novembre - Décembre 2024 / Janvier 2025 N°254



©Grenoble Alpes Métropole

Place au tri

Un habitant de la Métropole jette en moyenne 7 kilos de vêtements, linges de maison et chaussures, à la poubelle par an. Pourtant, ils peuvent avoir une deuxième vie. Pour éviter que ces objets réutilisables ou recyclables ne soient incinérés, la ville de Seyssins et la métropole de Grenoble ont récemment installé de nouvelles bornes de tri permanentes, en lien avec des partenaires spécialisés dans le réemploi de textiles.

Qu'ils soient en bon état ou abîmés, vous avez donc désormais la possibilité de les déposer dans les colonnes de tri du textile présentes sur l'ensemble de la commune :

- 1, rue de Comboire
- 29, avenue de la Poste
- Place Jean de la Fontaine
- 10, rue Joseph-Moutin
- Parvis du Prisme
- 5, rue des Frères Armand
- 40, avenue Louis-Armand
- Rue Raoult-Follereau

Vos textiles seront utiles à d'autres personnes, transformés en chiffons d'essuyage à usage industriel et ménager, en rembourrage de coussin ou encore en isolant pour les bâtiments... Malin !

À noter : Si les textiles sont abîmés, déposez-les également dans un sac fermé. Sont proscrits, la maroquinerie, les tissus humides ou souillés pour éviter tout risque de pollution ou moisissure.

Déchèterie : les horaires ont changé !

Les horaires des 21 déchèteries de la métropole grenobloise ont été modifiés en juillet 2024.

Désormais la déchèterie de Seyssins, située au 13, rue de Comboire, vous accueille toute l'année (sauf juillet et août), les mardis et mercredis de 8h15 à 14h15, les jeudis de 8h15 à 12h15 et les vendredis et samedis de 8h15 à 12h et de 13h à 17h30.

En juillet et août, au regard des épisodes de canicule qui s'annoncent chaque année plus nombreux, la déchèterie sera ouverte du mardi au samedi de 8h15 à 14h.

Pour tout renseignement appelez le 0 800 500 027 (n° gratuit)



Risques majeurs : Tous acteurs !

Le 7 octobre, les agents et élus de la ville ont été mobilisés dans le cadre d'un exercice de sécurité grandeur nature visant à tester, en partenariat avec l'IRMa*, l'organisation de son plan communal de sauvegarde et à expérimenter les actions face à un feu de forêt d'envergure. Retour sur une journée intense de coordination avec l'ensemble des acteurs sur le terrain au service de la protection de la population.

Comment mettre à l'abri les habitants ? Quels sont les outils à déployer pour informer la population en cas de risque naturel ou technologique ? Quels sont les moyens humains et matériels à disposition ? Dès la 1^{re} alerte d'un feu de forêt à proximité de la clinique du Dauphiné à 11h30, la commune a déclenché son poste de commandement. Membres des cellules population, secours, communication, moyens, responsable des actions communales, et directeur des opérations

de secours... Tous étaient à pied d'œuvre jusqu'à la résolution de crise vers 14h30. En lien direct et permanent avec les pompiers, les gendarmes, la préfecture de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, l'Office National des Forêts, le Parc Naturel Régional du Vercors, les communes voisines et l'association des Sauveteurs Secouristes Pontois, la commune a, le temps de l'exercice, testé sa capacité à mobiliser les différents services et son organisation dans la gestion de crise.

Des opérations de secours et de sauvegarde de la population ont été nécessaires comme l'évacuation des patients de la clinique, d'habitants, d'une classe d'élémentaires en sortie scolaire, et leur mise en sécurité dans un centre d'accueil et de regroupement au gymnase Yves-Brouzet. Informer, alerter, évacuer, protéger, soigner, soutenir et assister ont été les maîtres mots de cet exercice.

Bravo et merci à tous d'avoir joué le jeu !

*Institut des Risques Majeurs



1/ Suite au départ de feu, la commune active son plan communal de sauvegarde et organise son poste de commandement.

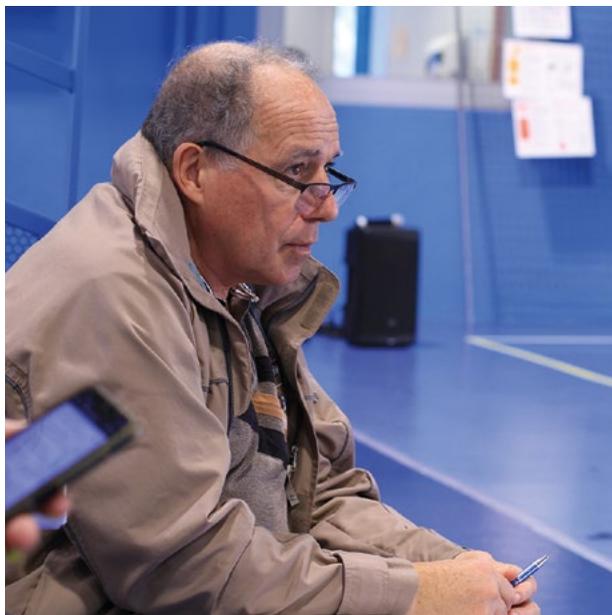


2/ Les services de sécurité, pompiers, gendarmes et policiers municipaux s'organisent sur le terrain pour maîtriser le feu et évacuer la population.

Paroles d'élu

Arnaud Pattou

Conseiller municipal en charge de la sécurité des établissements recevant du public, des risques majeurs et du plan communal de sauvegarde



Avec les incendies de 2022 à Voreppe et Vif, ou avec la catastrophe de La Bérarde en août, les communes se doivent d'être opérationnelles en cas d'événements majeurs. L'exercice du 7 octobre, nous a permis de tester notre plan communal de sauvegarde, notre réactivité et d'éprouver la coordination des actions avec les collectivités locales, nos partenaires institutionnels et associatifs. Je veux ici souligner le travail de Maud Simonet, du service environnement, pour son implication dans l'organisation de cette journée.

En parallèle, pour sensibiliser les habitants, nous actualisons le Dicrim, Document d'information communal sur les risques majeurs. Un outil que nous vous invitons à conserver précieusement pour acquérir les bons réflexes.



3/ 300 personnes sont prises en charge par la cellule population au gymnase Yves-Brouzet, réquisitionné comme centre d'accueil et de regroupement.



4/ Sur place, l'association des Sauveteurs Secouristes Pontois prodiguent les premiers soins aux victimes de l'incendie.

Paroles d'expert

Anthony Veiga

Chargé de projets à l'Institut des Risques Majeurs

Quel est le rôle de l'IRMa et quelles sont vos missions ?

L'IRMa joue un rôle majeur dans la prévention et la gestion des risques majeurs, naturels ou technologiques. Créé en 1988 en Isère par le volcanologue Haroun Tazieff, l'IRMa se consacre à la sensibilisation et la formation du public et des organisations sur ces risques au travers d'entraînements sur table ou d'exercices sur le terrain. En octobre par exemple, lors du Résilience Tour, l'IRMa, avec le soutien de l'Afpncnt*, a organisé des événements à l'échelle nationale. Ateliers, théâtre, villages forum... tous les moyens sont bons pour toucher la population.

De mon côté, j'accompagne les structures dans la mise en place d'exercices et dans la gestion de crise. Je forme les agents, élus et entreprises au plan communal de sauvegarde et au Dicrim. J'interviens donc dès lors que l'on évoque la question des risques.

Comment s'est organisé l'exercice du 7 octobre ?

Cet exercice grandeur nature était à l'initiative de la commune. Il y a un an, après la formation des élus et des agents aux risques majeurs et à la gestion de crise, la commune a souhaité aller plus loin. Au total, 6 mois de travail ont été nécessaires pour la préparation du scénario et la coordination de tous les acteurs extérieurs. Je veux souligner l'implication de Maud Simonet, chargée de missions au service environnement et développement durable, et d'Arnaud Pattou, conseiller municipal, qui, par leur connaissance du terrain, ont fait de cet exercice une réussite.

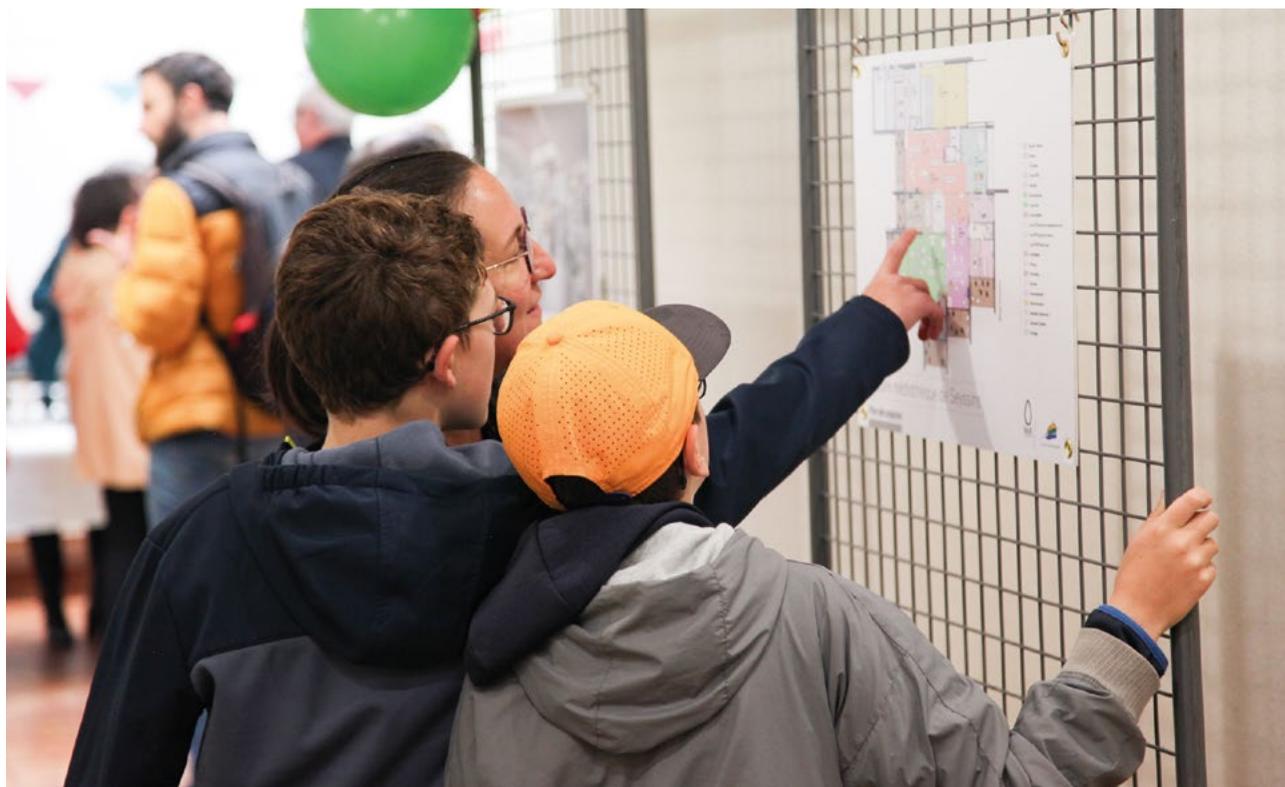
*Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques



Quel bilan peut-on tirer de cet exercice ?

Agents et élus, ont, grâce à une bonne culture du plan communal de sauvegarde et une bonne préparation, su faire face aux différentes situations d'urgence comme l'évacuation des administrés au centre d'accueil et de regroupement. La connaissance du territoire a sans nul doute été un plus dans cette gestion de crise. Plus l'exercice avançait et plus les automatismes se mettaient en place. Circulation de l'information, prise en compte des acteurs extérieurs, soutien et réconfort des habitants... il y a eu très peu d'hésitations.

Des points restent à améliorer dans la structuration du poste de commandement mais le bilan est positif.



Médiathèque de Seyssins Découvrir pour se projeter

Plus de 300 personnes ont répondu présentes à l'événement « Des livres et des jeux » organisé par la bibliothèque en partenariat avec le Sou des écoles, l'association Notre potager urbain, la ludothèque et l'association des Amis de la Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac.

Une matinée festive qui a suscité l'intérêt des familles seyssinoises, curieuses de découvrir le projet de la future médiathèque et de participer aux animations proposées ce jour-là : vente de livres déclassés, jeux en famille, ateliers jardinage, concert du groupe seyssinois Askatan, exposition, visite guidée et petite restauration du Sou des écoles.

Habitants de la Plaine, du Centre, du Village et de Pré Nouvel,

usagers de la bibliothèque ou non, tous ont eu l'occasion de s'approprier les locaux de l'équipement culturel de demain, en lieu et place de l'ancienne école maternelle des Îles. « *Un projet qui ramènera la culture au plus près des habitants et proposera de nouveaux services répondant aux besoins des Seyssinois.* » comme le soulignaient de concert le maire, Fabrice Hugelé, et Jean-Marc Paucod, adjoint à la culture et au patrimoine.

Où en est-on du projet ?

Des temps d'échanges avec les partenaires de la ville se sont poursuivis à la rentrée (conseil des sages, directeurs d'écoles, associations locales, LEJS...). Ces rencontres ont nourri le projet d'établissement qui sera voté au conseil municipal du 16 décembre avec l'Avant-Projet Détaillé. Ce dernier constitue une étape de conception de projet qui approfondit les aspects techniques, esthétiques et financiers pour finaliser les plans, matériaux

et les coûts avant le dépôt du permis de construire fin décembre. Quant au projet d'établissement, élaboré avec la Drac - Direction régionale des affaires culturelles - et la médiathèque départementale de l'Isère, en concertation avec le groupe de travail et les partenaires, il définit les objectifs du service de lecture publique. Ce document stratégique précise les intentions de la commune en termes de fonctionnement et d'organisation du service en mettant en valeur les enjeux



À vos agendas
Pour en savoir plus sur ce projet d'intérêt public, vos élus vous donnent rendez-vous le samedi 7 décembre à 11h à la bibliothèque municipale Lucie-Aubrac. Vous pourrez échanger sur la future médiathèque autour d'un café !

et les priorités choisis au regard de l'analyse des besoins sociaux (accessibilité du bâtiment et des collections, animation du lieu, actions hors les murs, partenariats, nouveaux services comme les jeux et accompagnement au numérique...). Celui-ci sera très prochainement consultable par l'ensemble des Seyssinois.

Paroles d'experte Céline Tanous

Chargée du suivi des bibliothèques et des réseaux de bibliothèques du Sud-Isère pour la Médiathèque départementale de l'Isère (MDI)



©Aguirre

Comment le Département accompagne la commune dans son projet de médiathèque ?

Le Département de l'Isère soutient la ville de Seyssins dans le cadre de son Plan Lecture pour l'Isère 2020-2026. Un plan répondant à des critères précis

qui vise à accompagner, financièrement et techniquement, les bibliothèques dans leur évolution et leur structuration. Aux côtés de la Drac, la MDI propose ainsi des conseils techniques pour la réhabilitation de l'ancienne école maternelle en médiathèque. Nous communiquons également les informations utiles sur les aides financières possibles et sur le dépôt de demande de subventions pour un plan de financement réaliste. Des conseils sont apportés sur la démarche globale et nous proposons des visites de bibliothèques et des rencontres avec d'autres professionnels pour des échanges d'expériences.

À quel moment avez-vous été associée à ce projet ?

Tout a commencé en janvier 2022 avec la présentation du projet par la commune. Après une visite de la bibliothèque actuelle et des locaux de la future médiathèque, nous avons été associés au

groupe de travail et au comité de pilotage pour une expertise sur certaines thématiques comme celle des jeux vidéo, ou encore sur les actions à mener auprès des publics éloignés de la lecture. Il y a quelques mois, j'ai participé avec une voix consultative au jury de concours d'architecte. Une étape importante dans un tel projet.

Quel sera le rôle du Département dans le développement et le fonctionnement de la médiathèque ?

La Médiathèque départementale soutient le développement de la lecture publique. Pour cela, elle propose plusieurs services de prêts de livres, mangas... pour enrichir les collections des établissements. Nous mettons à disposition des ressources numériques accessibles à tous et des outils d'animation comme des expositions, des kits d'inclusion... en somme des outils clé en main pour soutenir les activités culturelles. Enfin, nous dispensons des formations gratuites aux bibliothécaires, salariés et bénévoles, et organisons des rencontres professionnelles. Des temps d'échanges qui permettent de développer des services innovants répondant aux évolutions sociétales et aux besoins locaux.

La cuisine anti-gaspi

Bûche de Noël au pain rassis

Parce que Noël peut être savoureux tout en étant responsable, cette recette ingénieuse réinvente le pain rassis en une génoise légère et pleine de saveurs ! Cerise sur le gâteau (ou plutôt sur la bûche) : cette recette anti-gaspi est incroyablement simple à réaliser. Suivez la recette pas à pas pour préparer un dessert mémorable qui allie plaisir gustatif et respect de l'environnement.

Ingrédients

- Pour la génoise :** ♦ 4 œufs ♦ 100 g de sucre ♦ 40 g de poudre de noisette ♦ 80 g de pain rassis réduit en poudre ♦ Zeste d'une orange. **Pour le sirop d'imbibage :** ♦ 60 g de sucre ♦ 60 g d'eau 1 c.à.s de rhum. **Pour la ganache chocolat :** ♦ 250 g de chocolat ♦ 20 cl de crème liquide entière ♦ 50 g de beurre

Étapes

Préparation de la génoise :

- ♦ Préchauffez le four à 180°C.
- ♦ Séparez les blancs des jaunes d'œufs.
- ♦ Fouettez les jaunes avec le sucre jusqu'à obtenir un mélange blanchâtre.
- ♦ Ajoutez le pain réduit en poudre (Pour obtenir cette farine de pain, il suffit de mixer le pain dur, puis de la tamiser. Cette opération vous procurera une farine d'une texture délicate. Le reste dans le tamis pourra être utilisé comme chapelure pour vos prochains repas).
- ♦ Déposez la poudre de noisette et le zeste d'orange.
- ♦ Mélangez bien.
- ♦ Montez les blancs en neige et incorporez-les délicatement.
- ♦ Étalez la pâte sur une plaque recouverte de papier cuisson et enfournez pendant environ 12-15 minutes.
- ♦ Démoulez la génoise sur un torchon propre et mouillé puis roulez-la délicatement. Laissez tiédir.

Préparation du sirop d'imbibage :

- ♦ Dans une casserole, portez l'eau et le sucre à ébullition.
- ♦ Ajoutez le rhum puis imbiblez la génoise avec le sirop à l'aide d'un pinceau.

Préparation de la ganache au chocolat :

- ♦ Dans une casserole, portez à ébullition la crème et le beurre.
- ♦ Versez ce mélange sur le chocolat.
- ♦ Mélangez pour faire fondre le chocolat, puis mixez le tout jusqu'à obtenir une texture lisse et brillante.
- ♦ Laissez prendre au frais jusqu'à ce que la ganache atteigne une consistance similaire à celle d'une pâte à tartiner.

Assemblage :

- ♦ Déroulez la génoise refroidie.
- ♦ Étalez la ganache au chocolat sur la génoise. Roulez délicatement la génoise pour former la bûche, puis ajoutez le restant de chocolat sur le dessus.
- ♦ Réfrigérez la bûche pendant quelques heures avant de servir.



@Fanny Solier

© fanny.foodstudio f fanzrecettes
fanzrecettes.fr

Pauline Lavy

Une personne-ressource au service des Seyssinois

Face à une population de plus en plus vieillissante, nécessitant des services de proximité, et face à une crise de logement que connaît notre territoire national, la ville de Seyssins, forte d'une politique sociale solidaire ancrée dans son ADN, a souhaité renforcer les actions proposées par le Centre Communal d'Action Sociale.

Partant de ce constat, un poste de travailleur social a été créé le 2 octobre 2024. Il est désormais occupé par Pauline Lavy, une nouvelle force vive qui apporte un élan aux actions sociales et solidaires communales.

Pauline prend donc aujourd'hui en charge le guichet d'accueil et d'information des demandes de logement social. Un service d'accueil physique qui oriente et conseille les demandeurs vers les bons interlocuteurs. Par ailleurs, elle présente les demandes de logement auprès des bailleurs sociaux lors des commissions d'attribution. Un travail mené en lien étroit avec Fabrice Hugelé, maire et président du CCAS, et Sylvain Cialdella, adjoint aux affaires sociales.

D'autre part, Pauline vient renforcer le pôle seniors : elle est en charge d'identifier et d'accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie et isolées.



En lien avec les partenaires institutionnels, elle sera chargée de l'accompagnement du maintien à domicile, en mettant en œuvre, le cas échéant, des actions de prévention et de proximité : aide sociale, demande de précautions, aide à domicile... Un rôle indispensable pour maintenir et renforcer le lien social avec les Seyssinois, gage d'une meilleure qualité de vie.

Fort de plusieurs années d'expérience dans les métiers du social, Pauline saura relever les nouveaux défis pour accompagner les usagers dans leurs besoins. ♦

Besoin de la contacter ?

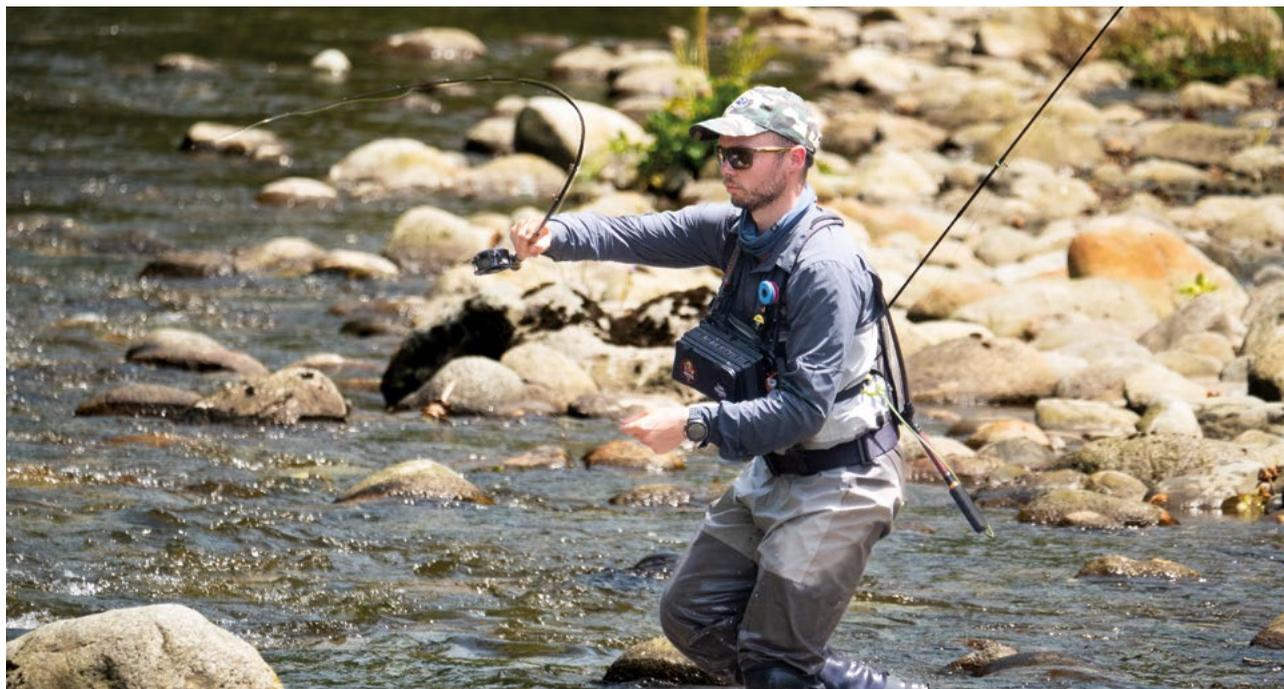
Mail : ccas@mairie-seyssins.fr

Tél : 04 76 96 03 25



Repas de Noël des seniors : dernière ligne droite pour vous inscrire

Vous avez 70 et plus ? Il est encore temps de vous inscrire au repas des seniors qui se tiendra le dimanche 8 décembre à 12h au Prisme. Pour cela, remplissez votre bulletin d'inscription (disponible aux accueils de la mairie et du CCAS) et retournez-le avant le 22 novembre.



Pierre Kuntz

Un parcours qui fait mouche

La trentaine à peine, Pierre Kuntz s'est déjà forgé un beau palmarès : champion du monde de pêche à la mouche en individuel et en équipe. C'est sûr, Pierre n'a rien à envier à ses pairs ! Présentation du jeune prodige.

A lors âgé de 7 ans, Pierre est initié à la pêche par son père lors de vacances passées au bord d'un lac. Mais c'est seulement quelques années plus tard, lors d'un séjour en Dordogne, que Pierre s'éprend de la pêche. Il rejoint alors un club pour se former aux bases et aux différentes techniques de pêche à la mouche.

Encouragé par ses aînés à se lancer en compétition, Pierre se fait rapidement remarquer. Il est alors sélectionné pour participer aux Championnats du Monde Jeunes entre 2011 et 2013. Un début fulgurant pour l'Alsacien d'origine qui se placera à la 3^e place du podium par équipe au Championnat du Monde Jeunes en

2012 puis remportera les Championnats de France Jeunes en 2013. Par la suite, Pierre fait son entrée dans les compétitions seniors et participera dès 2016 aux Championnats d'Europe avec l'équipe de France. Pari réussi puisque le groupe remportera les Championnats d'Europe en 2017 puis les Championnats du Monde en 2019, 2023 et 2024. Parallèlement, le benjamin de l'équipe obtiendra la médaille d'or en individuel, en 2023 et 2024.

Mais une compétition de pêche à la mouche, quésaco ? Le principe est simple : attraper le plus de poissons possible, seul ou en équipe, sur une zone définie et sur un temps imparti. Un travail exigeant qui requiert une forte endurance et un sens

de l'analyse pour pouvoir adapter ses techniques en temps réel au milieu de pêche. Sans oublier la mutualisation des connaissances entre équipier comme le souligne notre champion : « *C'est vraiment un sport collectif, on est tout seul à pêcher, mais le travail en amont est un travail collectif. Sans la préparation en équipe, je n'aurais pas gagné mes titres* ».

Licencié actuellement au club des sports de Méribel, le jeune seyssinois jongle aujourd'hui entre sa vie professionnelle, familiale et profite des beaux lacs avoisinants pour préparer ses prochaines compétitions.

Nul doute, Pierre nous réserve encore de belles surprises ! ♦

Opération dépollution

Les Furets Jaunes



Les 15 et 16 juin 2024, le club spéléo « les Furets Jaunes de Seyssins » en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Vercors a effectué la dépollution de deux scialets, le premier vers la cabane de Gerland, le second étant le scialet du Casque. Le Parc assurait la logistique : transport du matériel et hébergement du groupe de 8 spéléos. Les gardes du Parc, qui

accompagnaient, ont aussi activement participé au nettoyage.

Le bilan de cette action est très positif : 12 sacs de 100 litres ont été remplis de déchets (pas tous inertes vis-à-vis de l'environnement), déchets sortis manuellement : boîtes de conserve, bouteilles en verre, piles, batteries, douilles et balles de carabine, plastiques en tout genre,

bidons d'huile, obus éclatés, ustensiles et ferrailles en tout genre, ossements d'animaux.

Il reste encore beaucoup à faire. Au moins deux autres scialets ont été repérés avec des déchets similaires visibles depuis l'entrée. Une nouvelle opération de dépollution pourrait être programmée bientôt.

Parcelles disponibles Seyssins jardins

Des parcelles pourraient se libérer en fin d'année, les personnes en appartement intéressées par le jardinage peuvent envoyer un courrier avec leur adresse et leur numéro de téléphone à Seyssins jardins 3, rue Joseph-Moutin 38180 Seyssins.

Vous pouvez consulter le site pour plus de renseignements :
sites.google.com/site/seyssinsjardins

Événements passés et à venir

Réseau d'échanges réciproques de savoirs

- Belle réussite de la rencontre Inter Réseaux à la MDA de Seyssins. Merci à tous les participants.
- Exposition estivale appréciée de la fresque « Ouverture » dans le hall de la mairie de Seyssinet réalisée pour l'AG 2024 accompagnée d'informations sur le RERS.
- Inscriptions bien déroulées pour la venue de nouveaux et d'anciens Resoteurs (environ 145). Il en résulte de nouveaux échanges à pratiquer : Sorties culturelles / Atelier mémoire / Déco carton / Collage graphisme.
- Nous vous rappelons que le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h se tient une permanence Informatique dans une salle de l'Arche à Seyssinet.
- Félicitations pour les équipes responsables de la rédaction et la mise en pages de notre journal Méli-Mélo.
- **HOU LA LA !!! 25 ans déjà. Notre Assemblée Générale fêtera, le 29 novembre à 18h à la salle Vauban à Seyssinet, la fidélité de tous les participants aux nombreux échanges proposés par l'Association RERS. Notez la date sur vos agendas. À bientôt.**



La roseraie

Hymne aux sens

Après le succès des présentations de la pièce en juin 2024 sur la commune, c'est avec plaisir, que les comédiens de notre compagnie seyssinoise Hymne aux sens reprennent le chemin de la scène afin de présenter à nouveau cette comédie de D. Levallois, mise en scène par M. Ginier-Gillet.

A l'image de « Papy fait de la résistance » écrit par 2 grands du Spondid (Martin Lamotte et Christian Clavier) et après la production par notre structure artistique de plusieurs pièces théâtrales sur le devoir de mémoire tel que, « Demain peut-être » de P. Nowacki « Albert le bon frère » de

W.Renaud, « L'atelier » de J.C Grumberg, « La maison de carton » de A.S de Nédelec, c'est avec cette comédie loufoque et burlesque, confrontant Allemands et résistants à la fin de l'Occupation, que nous avons choisi de traiter à nouveau cette période de l'histoire, avec beaucoup plus de légèreté apparente.

L'histoire se déroule en mai 1944, c'est-à-dire quelque temps avant le débarquement des alliés sur les plages normandes. Trois résistants de province ont pour mission de fournir des armes et des explosifs à la Résistance parisienne. Leur contact secret à Paris est Rose, la tenancière d'une

maison close. Cependant, les Allemands, ayant eu vent des activités de Résistance dans le quartier, décident d'installer une Kommandantur dans la maison close...

Avec Edwige Barnay, Lucie Darley, Laurence Mercier, Eva Miquel, Catherine Mucha Ploix, Natacha Peruccio Leclerc, Estelle Roussin, Marco Thomas, Virginie Vieillar, Laurane Macari

Réservation : www.helloasso.com/associations/hymne-aux-sens

Renseignements :
hymneauxsens@gmail.com



La rentrée a sonné Seys'Dances

Depuis quelques semaines, les danseurs ont repris le chemin de la ferme Heurard. Le nombre en légère augmentation, encourage les bénévoles de cette association.

Les danses « solo » ont un vif succès, depuis l'an passé. 2 groupes se suivent le jeudi, avec un niveau plus exigeant pour le second. La professeure, Perline, a avancé l'horaire des cours pour répondre à la demande des participants.

Au fil de l'année, des soirées proposées à tout adhérent, permettent à ces groupes de se retrouver sur la piste avec les danseurs de « salon » pour des heures musicales gourmandes.

Ces temps créent et entretiennent des liens conviviaux.

Mail : contact@seysdances.fr

Site : seysdances.fr

Page facebook : Seysdances

C'est la rentrée Seys'Arts

La rentrée de notre association est faite et nos talentueux professeurs ont retrouvé leurs élèves fidèles ou bien nouveaux. Nous leur souhaitons la bienvenue. Aussi nous accueillons Daniel Beranger pour assurer les cours huile acrylique en alternance avec Jean Guerrero le mardi matin. Les adhérents l'ont découvert l'année dernière lors d'un stage stimulant, ils ont la chance désormais de le retrouver une semaine sur deux.

Les stages en week-end ont commencé aussi, c'est Serge Di Méo en aquarelle qui a ouvert la saison. Le prochain sera animé par Dominique Boni. Si vous souhaitez nous rejoindre, il reste quelques places dans les cours réguliers, ou pour des stages ponctuels.

N'hésitez pas à consulter notre site www.seysarts.fr pour trouver tous les renseignements dont vous avez besoin.

Notre prochain rendez-vous sera notre Assemblée Générale le 6 décembre.

D'ici là les couleurs de l'automne ne manqueront pas de nous inspirer, bonne fin d'année colorée à tous !

Une reprise d'activités dynamique Cours de Langues

L'association Cours de Langues a repris ses activités depuis la rentrée scolaire 2024/2025.

Sa première action a été d'être présente pour le traditionnel Forum des Associations le samedi 7 septembre. Nous remercions toutes les personnes qui se sont arrêtées à notre stand, soit pour s'inscrire, soit tout simplement pour se renseigner sur les activités que nous proposons, aussi bien sur les cours d'anglais que sur les cours d'espagnol.

Le lundi suivant, soit le 9 septembre, de 18h à 19h, quelques personnes sont venues sur cette permanence « supplémentaire » à la Maison Des Associations pour finaliser leurs inscriptions.

À partir du 16 septembre, nos deux professeurs de langues (anglais et espagnol) ont repris leurs cours avec d'anciens élèves, mais aussi plein de nouveaux souhaitant progresser dans l'une des deux langues. **Il reste quelques places notamment pour les collégiens en anglais. N'hésitez pas à nous contacter par mail :**

cdl.seyssins@gmail.com

À très bientôt...

Du sport mais pas que...

Gym Rando Seyssins

Après le forum, pour l'activité Gym, nous nous sommes retrouvés dans les salles du gymnase Yves-Brouzet avec enthousiasme et c'est avec entrain que les randonneurs ont, de nouveau, parcouru les chemins environnants.

Nous comprenons tous l'importance de pratiquer une activité sportive si capitale pour notre santé. Les cours sont complets et les randonneurs de plus en plus nombreux.

Énergie, plaisir, partage, convivialité, tous ces mots sont au cœur de ce que les membres du bureau de l'association souhaitent partager avec vous tous.

Le cours de gym, la randonnée pédestre sont des moments où l'on entretient aussi le lien social.

C'est le 29 novembre que nous aurons le plaisir de nous retrouver dans la salle Jean-Beauvallet pour partager le verre de l'amitié clôturant notre Assemblée Générale.

Toute l'équipe reste à votre écoute : Catherine, Mireille, Fabienne, Marylène et Marie-Christine



Visite de la Sicile Seyssins Accueil

31 adhérents ont visité la capitale Palerme, l'église Ste Catherine et son cloître, le Palais des Normands, siège du Parlement et la Cathédrale de Monreale ainsi que la cité mythique de Syracuse et sa zone archéologique. Ce furent ensuite les îles Éoliennes avec Lipari, Vulcano, puis Stromboli, ses maisons blanches tremblant aux rugissements du volcan avant d'admirer ses éruptions à la nuit tombée.

Ce fut aussi la visite de Taormine et son théâtre gréco-romain, la montée en car vers l'Etna avant le retour.



Foire aux Greniers

Dimanche
17 novembre,
de 8 h à 17 h
au Prisme.

Entrée gratuite
pour les visiteurs
Petite restauration

Une nouvelle saison dynamique

Club Gymnastique Seyssins

Préparez-vous pour une nouvelle saison pleine de nouveautés, d'entraînements passionnants et de moments conviviaux avec notre équipe toujours motivée !

Nous sommes heureux d'accueillir Floriane Drut, en apprentissage dans le cadre de sa formation BP JEPS Activités Gymniques. Passionnée depuis son plus jeune âge, Floriane s'investit activement dans l'encadrement de nos jeunes gymnastes tout en développant ses compétences techniques sur le terrain. Son dynamisme et sa motivation sont de véritables atouts pour le club.

Le Club de Gym de Seyssins est fier de soutenir cette démarche de professionnalisation, qui renforce la qualité de nos cours et offre à nos adhérents un encadrement encore plus performant.

À noter également : la Coupe Panda se tiendra le 11 janvier 2025, une belle opportunité pour découvrir et apprécier l'évolution de nos gymnastes !

Bienvenue, Floriane, et bonne saison à tous !

LEJS

Ski du mercredi 2025

7 sorties de ski de piste proposées aux enfants du CP au CM2 de janvier à mars hors vacances scolaires. Accompagnés par les salariés de LEJS, de parents bénévoles et encadrés par les moniteurs de ski ESF de la station de Lans en Vercors, chaque enfant pourra s'initier ou se perfectionner en passant les premières étoiles dans un cadre magnifique.

Inscriptions à partir du 25 novembre 2024 en ligne sur le portail familles (60 places).

Vacances de Noël 2024/2025

L'accueil de loisirs sera ouvert

uniquement les 23 et 24 décembre ainsi que les 2 et 3 janvier.

Inscriptions à partir du 2 décembre 2024 en ligne dès 9h sur le portail familles.

Pôle jeunesse

Une nouveauté pour nos jeunes ! Cette année, nous proposons des programmes activités les mercredis sur inscription via le portail familles ou au secrétariat. Le reste de la semaine accueil temps libre de 15h à 18h avec mise à disposition d'équipements (babyfoot, ping-pong), d'un espace jeux vidéo, jeux de société et de lecture. L'accompagnement à la socialité a débuté, il reste des places

pour accompagner vos jeunes dans leurs devoirs. A très vite !



Seyssins nature et solidaire

TENONS LE CAP !

Le budget 2025 s'annonce difficile et les collectivités locales font face à des turbulences. Depuis une décennie, nous affrontons des réductions budgétaires imposées, la baisse drastique des dotations de l'État, la sécurisation d'une dette importante, ainsi que la crise sanitaire et ses surcoûts. L'équipe municipale a également dû faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie et des matériaux, conséquence de l'instabilité géopolitique.

Une stratégie de concertation, le recueil d'avis de différents acteurs, et une remise en question régulière de notre structure municipale, nous permet de préserver ce qui fait la force et la vitalité de notre territoire : la qualité de vie et l'accès à des services publics de proximité accessibles à tous. Nous avons pris les mesures nécessaires pour protéger

le fonctionnement des écoles, des infrastructures sportives et culturelles, les services aux habitants (seniors, jeunes, tout-petits), l'entretien de tous les espaces publics.

En parallèle de ces actions, nous continuons à lutter contre le réchauffement climatique et à investir dans nos équipements pour l'avenir.

Ainsi, en remplacement de la bibliothèque, devenue trop petite au regard de la législation pour 8000 habitants, nous transformons une ancienne école en médiathèque de 700m², pour une offre culture, jeux et animations, pour toutes les générations. Une offre capitale dans un monde qui se tend.

Dans le contexte un peu morose de notre époque, nous construisons pour tous les citoyens un lieu d'échanges renforçant les liens sociaux et le vivre ensemble.

Seyssins nature et solidaire

Fabrice Hugelé, Julie de Breza, Sylvain Cialdella, Josiane de Reggi, Jean-Marc Paucod, Anne-Marie Lombard, Loïck Ferrucci, Nathalie Marguery, Pascal Faucher, Françoise Collot, Arnaud Pattou, Délia Moroté, Yves Donazzolo, Philippe Chevallier, Samia Karmous, Laurent Chapelain, Carole Viton, Pierre Anger, Célia Borré, Emmanuel Courraud, Jihène Shaïek, Chantal Donzel

Seyssins ensemble

STOP AUX DÉPENSES

Alors que la Cour des Comptes pointe la dérive des budgets des collectivités locales (région, département, métropole, commune), à SEYSSINS nous nous préparons à investir dans une médiathèque à la place de l'école maternelle des Iles à la Plaine.

Sur le papier, le projet est intéressant mais le budget 1,5M € n'est pas réaliste ; il est même insuffisant car le chauffage et la climatisation ne sont pas définis. La réhabilitation de la bibliothèque actuelle serait moins coûteuse et tout aussi efficiente... Il est inutile de mettre en avant l'argument selon lequel c'est une promesse de campagne. Depuis le dérapage des comptes publics, la responsabilité de tous les élus doit être mobilisée dans la maîtrise des dépenses.

Le comble sera de voir la bibliothèque perdre au moins 2000 livres dans le

déménagement, au nom d'un ratio administratif.

De plus le fonctionnement de ce type d'établissement de 650m² va induire immanquablement des frais de fonctionnement supplémentaires (personnels chauffage climatisation entretien) sur le budget communal déjà mis à mal par la baisse des dotations de l'état qui va s'accroître, voire devenir négative !
Ce n'est pas de la science-fiction : à la mi-octobre l'État a réclamé 120 Millions € aux collectivités locales de l'Isère dont 50 M€ à la ville de Grenoble. Le recours à l'impôt sera alors inévitable pour les Seyssinois.

Pour rappel la majorité municipale a augmenté l'impôt de 25% en 2023 en plus de l'augmentation des bases de 7,1%, et de 4,1% en 2024 dans les deux cas contre l'avis de Seyssins Ensemble. Tout dérapage supplémentaire serait intolérable pour nos concitoyens.

Anne-Marie Malandrino et Bernard Lucotte
seyssins.ensemble@gmail.com

Inventons Collectivement Demain

La commune aura-t-elle les moyens de mettre en place une politique de transition ?

Fini le « quoi qu'il en coûte » ! Il va falloir diminuer le déficit abyssal de l'Etat accumulé depuis 2017 par le Président Macron, soutenu par le Maire. À Seyssins, malgré nos alertes, la situation a empiré, car la majorité, au pouvoir depuis 2017, attendait les législatives de 2022. 2023, fut « l'année de la douleur » avec l'augmentation de 33 % des impôts. En 2024, nous avons proposé de rendre du pouvoir d'achat en n'augmentant pas les impôts. Malheureusement les seyssinois ont subi une nouvelle hausse !

Peu d'éléments du programme de la majorité sont réalisés, car elle a beaucoup promis pour attirer des voix. De notre côté, inquiets des finances, nous avons joué la sobriété et la prudence. La majorité a vendu du rêve avec le projet d'extension de Beauvallet, puis l'a annulé. D'autres apparaissent subitement. **Nous essayons de raison-**

ner la majorité, déjà en campagne électorale, qui multiplie les projets. Si certains sont intéressants (chaudière bois), **nous réclamons de la prudence** pour d'autres (médiathèque), comme nous l'étions quand les élus ICD étaient élus avec Didier Migaud. Si la rénovation de la bibliothèque était pertinente, son déplacement et son extension sont basés sur des esquisses financières inquiétantes et s'appuient sur des subventions non acquises dans le contexte actuel. Nous serons vigilants sur tous les dossiers, car **nous ne voulons pas d'une hausse d'impôts, ni de coupes sombres dans les services aux usagers.** Nous réfléchissons avec un groupe d'habitants à une réduction future des impôts locaux, tout en entretenant le patrimoine actuel.

N'hésitez pas à nous interpellier, nous suivre sur notre site ICD icd-seyssins.fr ; contact : inventonscollectivementdemain@gmail.com

Pour le groupe ICD, Laurence Algudo, Isabelle Boeuf, Catherine Brette, Éric Grasset

Conseiller municipal indépendant

LE « JE T'AIME MOI NON PLUS... » DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les gouvernements de tous bords politiques depuis les lois de décentralisation en 1982 aiment la France des Territoires en la recentralisant de manière rampante.

Des signaux visibles et persistants qui attestent de ce « je t'aime moi non plus » jacobin même après les lois Maptam 2014, Notre en 2015 et 3DS en 2022 (différenciation/décentralisation/déconcentration).

Désengagement de l'Etat, complexification de la gouvernance territoriale, déni d'autonomie, asphyxie budgétaire... L'Etat n'a cessé d'affaiblir les communes, les départements, les métropoles depuis 25 ans...

En fait l'équation des collectivités locales à résoudre aujourd'hui est « comment peut-on faire plus avec moins ? » Le projet de loi de finances

qui sera voté le 29 octobre devrait nous éclairer.

Les collectivités locales en 2025 ont un endettement stable depuis des années autour de 208 milliards d'euros sur les 3228 milliards de la dette publique.

La dotation globale de financement resterait stable mais en euros constants serait en recul, cette stagnation ne compensant pas la hausse des prix due à l'inflation.

Des crédits provenant des remboursements de TVA (FCTVA) seront revus à la baisse ; le Fonds vert devrait subir aussi un raboutage au moment où les collectivités vont devoir accentuer leurs investissements climatiques actuels à l'horizon 2030.

Les collectivités locales vont devoir contribuer au redressement des finances publiques en 2025 ainsi vont les relations de recentralisation du pays depuis plus d'un quart de siècle.

François Gilibert



COMMÉMORATION

Lundi 11 | 11h15

Cimetière de la Paix – Vieux Village
Commémoration de l'Armistice de 1918, fin de la Première Guerre Mondiale

REPAIR CAFÉ

Mercredi 13 | de 9h à 12h

Salle Simone-Veil
Venez faire réparer votre petit électroménager avec les bénévoles du Repair Café de Seyssins.
Gratuit

EXPOSITION



Du mer. 13 nov. au mer. 4 déc. |

Vernissage le mer. 13 à 18h30

Centre culturel Montrigaud

Waxtaan !

Dans le cadre du Mois de la Photo, en partenariat avec La Maison de l'Image
Entrée libre

☎ 04 76 21 17 57
lesvagabondes.fr

SPECTACLE-DÉBAT

Mercredi 13 | 20h

Le Prisme

Il était un bois – Spectacle autour de la forêt et du bois proposé par Grenoble Alpes Métropole en partenariat avec Energ'Y Citoyennes, Forestener, et la ville de Seyssins
À partir de 12 ans.
Gratuit

PROJECTION-DÉBAT

Vendredi 15 | 18h

Espace Victor-Schoelcher

Carnets 88 – Documentaire de Sylvain Yonnet proposé par l'AFMD et la ville de Seyssins dans le cadre de l'année Mémoires et Résistances (Interdit au moins de 18 ans)
Gratuit sur réservation : 06 08 75 16 50
joellebottin@yahoo.fr

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 16 | 11h

Espace Victor-Schoelcher

Inscription sur seyssins.fr

THÉÂTRE

Samedi 16 | 20h30

Dimanche 17 | 14h

Espace Victor-Schoelcher

La Roseraie – Par la compagnie Hymne aux Sens

Tarifs : de 8 et 13€

☎ hymneauxsens@gmail.com

helloasso.com/associations/hymne-aux-sens

FOIRE AUX GRENIERS

Dimanche 17 | de 8h à 17h

Le Prisme

Organisée par l'association Seyssins Accueil
Gratuit

Petite restauration sur place

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 18 | 20h

Le Prisme

Séance publique retransmise sur seyssins.fr et Youtube

COMÉDIE MUSICALE

Mercredi 20 | 15h

Le Prisme

À Paris – Par la Compagnie Trabucco

Tarifs : Individuel 29€ – Groupes

(+ de 10 pers.) 26€

Résa. : 03 22 60 89 03

ANIMATION BIB

Mercredi 20 | 18h

Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac

Lectures dans le noir – En partenariat avec l'association Les Donneurs de voix et Grenoble Alpes Métropole
Entrée libre.

Réservation conseillée : 04 76 21 48 47

bibliotheque.lucie.aubrac@mairie-seyssins.fr

RÉUNION PUBLIQUE

Vendredi 22 | 18h30

Salle Condorcet – 3, rue de la Paix

Réunion publique autour du projet de rénovation de l'église Saint-Martin.
En présence de l'architecte du patrimoine, Pierrick de Vaujany
Entrée libre

INITIATION SELF-DÉFENSE

Samedi 23 | de 9h30 à 12h

Gymnase Yves-Brouzet

Initiation à la self-défense féminine organisée par l'association KAISENDO 38 ASK 38 en collaboration avec la police pluricommunale
Gratuit sur inscription

☎ 04 76 21 17 57

CINÉ CONCERT

Mardi 26 | 20h30

L'ilyade

Dom la Nena –

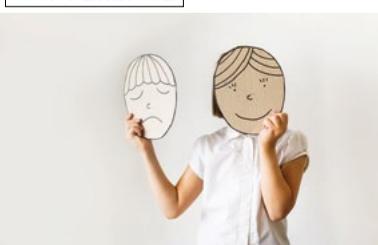
Sur les traces de Germaine Dulac. Dans le cadre du festival Le Tympan dans l'œil
Tarifs : de 11 à 18€

☎ 04 76 21 17 57

billetterie@lesvagabondes.fr

lesvagabondes.fr

CONFÉRENCE



Jeu 28 | 20h

Espace Victor-Schoelcher

Les émotions du tout-petit : les comprendre et les accompagner.

Une conférence organisée par les Relais Petite Enfance des communes de Fontaine, Sassenage, Seyssinet-Pariset et Seyssins.
Animée par Sylvie Chapel, formatrice et coach certifiée en intelligence émotionnelle et psychologie positive.

Gratuit sur inscription : 04 76 96 78 43
melissa.bollon.ccas@mairie-seyssins.fr

IMPRO

Vendredi 29 | 20h30

Samedi 30 | 20h30

Dimanche 1er déc. | 15h

Espace Victor-Schoelcher

La Griffe de l'Impro

Par la compagnie Le Tigre

Tarifs : de 8 à 10 € (ven 29 & sam 30 nov.)

Participation libre (dim 1er déc.)

📞 tigre-impro.fr



©Cécile Doux

TOUS SOLIDAIRES

LES 22 ET 23 NOVEMBRE !

Participez à la collecte nationale de la Banque Alimentaire, une grande action de générosité pour lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire.

Cette année encore, les élus de la commune et les agents du CCAS sont engagés dans cette opération auprès des bénévoles de la Banque Alimentaire de l'Isère pour récolter un maximum de denrées alimentaires en faveur des plus démunis.

Rendez-vous le vendredi 22 et le samedi 23 novembre dans votre magasin Intermarché et chez votre épicier fromager Pilato, place du Village, pour ce temps fort solidaire.

Les rencontres sportives

FOOTBALL – Samedi 23 novembre – 20h – Seyssins reçoit le FC Peageois //

Samedi 7 décembre – 20h – Seyssins reçoit U. Montillienne S // Espace sportif Jean-Beauvallet

RUGBY – Dimanche 17 novembre – 15h15 – Seyssins reçoit Châteauneuf Saint-Marcel // Espace sportif Jean-Beauvallet

VOLLEY – Dimanche 17 novembre – 15h – Seyssins N2F reçoit Istres Provence volley // Gymnase Yves-Brouzet

Infos pratiques

HÔTEL DE VILLE

Parc François-Mitterrand - 38180 Seyssins
courrier@mairie-seyssins.fr

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h, mardi de 8h30 à 12h



SERVICES MUNICIPAUX

Accueil / citoyenneté - 04 76 70 39 00

État civil - 04 76 70 39 03

Secrétariat général - 04 76 70 39 00

Restauration scolaire - 04 76 70 39 29

Services techniques - 04 76 70 39 11

Urbanisme - 04 76 70 39 02

Location de salles - 04 76 70 39 94

Police pluricommunale - 04 76 70 53 51

CCAS « Le Patio » - 40, rue de la Liberté - 04 76 96 03 25

Bibliothèque Lucie-Aubrac - 133, avenue de Grenoble - 04 76 21 48 47

Déchèterie - 0 800 50 00 27

Jusqu'au 30 juin : les mardis et mercredis de 8h15 à 14h15, les jeudis de 8h15 à 12h15 et les vendredis et samedis de 8h15 à 12h et de 13h à 17h30.

Agence postale communale - 04 76 49 24 89

Lundi de 14h à 19h

Du mardi au vendredi de 14h à 17h



AUTRES SERVICES

Permanences sur rendez-vous :

Avocat conseil - 04 76 70 39 00

Conseil énergie - 04 76 10 00 10

Architecte conseil - 04 76 70 39 02

Conciliateur (à Seyssinet) - 04 76 70 53 53



NUMÉROS D'URGENCE

EDF/GDF urgence gaz - 0 800 473 333

Enedis urgence électricité - 09 72 67 50 38

Eau potable - 04 57 38 47 95

Urgence hors horaires bureau - 04 76 98 24 27

Gendarmerie - 04 76 21 55 22

Aide information victimes (AIV) - 04 76 21 55 22

Pharmacie de garde - 0 825 74 20 30 (0,15€/min)
ou sur pharmadegarde.com

Pompiers - 18 ou 112

Samu - 15

Urgences sourds, malentendants - 114

Centre antipoisons - 04 76 42 42 42

SOS médecin - 04 38 70 17 01

Service Local de Solidarités - 04 57 42 50 00

REPAIR CAFÉ

Faites réparer votre petit électroménager autour d'une tasse de café avec les bénévoles du Repair Café.



+ D'INFOS AUPRÈS DU CCAS :
04 76 96 03 25

—
Entrée libre

Salle Simone-Veil

63, avenue de Claix - 38180 Seyssins

*Hors vacances scolaires

REPAIR CAFE



CCAS
Le Patio